

**COMMUNE d'AIRE-SUR-LA-LYS**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**VENDREDI 09 AVRIL 2021**

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS**  
**EN DATE DU 09 AVRIL 2021**

-----

L'an deux mille vingt et un, le **VENDREDI 09 AVRIL** à **17H00**, le conseil municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni à huis clos en la salle de l'Amitié sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire, par suite de la convocation en date du 02 avril 2021.

**ETAIENT PRESENTS** : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, BAUDEQUIN Odile, WOZNY Florence, MM. BOULET Michel, HERMANT Alexandre, OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David - Maires-Adjointes, Mmes ALLAN Patricia, ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, BLONDEL Suzette, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, MM. LERMYTTE François, BOULET Guillaume, COMBE Jacques, FACON Jean Noël, HOUSSIN Romuald, CATTEZ François, HERNOUT Serge, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

**MEMBRES AYANT DONNE PROCURATION** :

Mme DEGRACE Marie-Josée a donné procuration à Mme DECRIEM Marie-Christine.

Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.

Mme ROUX Nathalie a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude.

M. AZELART Laurent a donné procuration à Mme WOZNY Florence.

---

**Secrétaire de séance** : M. Gérard OBOEUF

Fin de la séance : 18h50

*L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :*

Accusé de réception en préfecture  
062-216200147-20210409-2021-04-22-DE  
Date de télétransmission : 19/04/2021  
Date de réception préfecture : 19/04/2021

**OBJET : Reconduction des croisières fluvestres entre AIRE-SUR-LA-LYS et HAVERSKERQUE 2021 - Autorisation de signature de la convention tripartite**

---

**2021-04-N° 22**

La Communauté de Communes Flandre Lys est concessionnaire du Port de Plaisance et de la base nautique d'HAVERSKERQUE et est propriétaire d'un bateau « Le FLANDRE LYS » d'une capacité de 12 personnes (matelot inclus) disponible à la location.

L'association LYS SANS FRONTIERES est chargée du développement, de la promotion et de la commercialisation du tourisme et des loisirs sur le territoire de la Vallée de la Lys.

Depuis 2017, la Communauté de Communes Flandre Lys, la Commune d'Aire-sur-la-Lys et Lys Sans Frontières mutualisent leur offre touristique notamment les activités en lien avec la Lys et ses berges.

Pour la saison touristique 2021, sous réserve des conditions sanitaires liées à la COVID-19, la convention tripartite entre la CCFL, la Commune d'Aire-sur-la Lys et Lys Sans Frontières doit être renouvelée pour la mise en place d'une formule de location « BATEAU FLANDRE LYS / VELOS ELECTRIQUES », produit Grand-Public

La Commune poursuit la mise en place des garanties à l'identique de celles mises en place par la CCFL, à savoir : un chèque de caution de 300 €, ou pour les groupes, un engagement sur l'honneur du responsable du groupe, plus une attestation d'assurance, un état des lieux de retrait et de retour, ainsi que la photocopie de la pièce d'identité du « Chef de famille ».

Par ailleurs, la tarification reste la suivante :

Prix par personne pour chacune des formules : **16 €** comprenant 2h30 de trajet bateau (croisière commentée) avec matelot et un retour en vélo électrique. LSF fournira le commentaire pour le pilote à bord.

Au regard de ce qui précède, ***le Conseil Municipal,***

***Après avoir entendu le rapport de Monsieur Alexandre HERMANT - Maire-Adjoint ;***

***Et après en avoir délibéré,***

**DECIDE A L'UNANIMITE**

Accusé de réception en préfecture  
062-216200147-20210409-2021-04-22-DE  
Date de télétransmission : 19/04/2021  
Date de réception préfecture : 19/04/2021

**ARTICLE 1er** - D'APPROUVER la mise en place d'une formule de location « BATEAU FLANDRE LYS / VELOS ELECTRIQUES » produit Grand-Public, soit :

- Au départ du port de plaisance d'Haverskerque sur le bateau FLANDRE LYS jusqu'à Aire sur la Lys avec retour en vélos électriques via les berges de la Lys jusqu'au port de plaisance d'Haverskerque ;
- Ou au départ d'Aire sur la Lys sur le bateau FLANDRE LYS jusqu'au port de plaisance d'Haverskerque avec retour à Aire sur la Lys en vélos électriques via les berges de la Lys selon les 2 formules reprises ci-dessus, détaillées dans la convention (planning, tarification...);

Selon le calendrier prévisionnel suivant :

Jun 2021	Tous les samedis, soit les : 5 - 12 - 19 - 26
Juillet 2021	Tous les mercredis & samedis, soit les : 3 - 7 - 10 - 14 - 17 - 21 - 24 - 28 - 31
Août 2021	Tous les mercredis & samedis, soit les : 4 - 7 - 11 - 14 - 18 - 21 - 25 - 28
Septembre 2021	Tous les samedis + un mercredi, soit les : 1 - 3 - 10 - 17 - 24

D'autres dates pourront être communiquées par le biais d'un avenant le cas échéant.

**ARTICLE 2** - D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la Convention tripartite - Prestation de service dont il est question, et tous actes aux effets ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Jean-Claude DISSAUX

PAS DE CALAIS